



COMPTE RENDU DU PROJET :

Pose de citernes de récupération d'eau de pluie pour les veuves du génocide de Matimba

Visite de contrôle et bilan un an après

Les 18 citernes ont été livrées et posées en janvier et février 2011.
Tout au long de l'année 2011 nous avons reçu des nouvelles des citernes.

Tandis que notre correspondant à Kigali était en résidence d'écriture au Mexique pour trois mois entre mai et juin 2011 (qui se sont soldés par six mois), nous recevions des nouvelles de son équipe laissée sur place (sa femme sur Kigali, et d'autres contacts ailleurs sur le territoire). Sa femme s'occupait personnellement de la remise des parrainages (voir nos autres actions), et de transmettre les diverses informations et demandes qui arrivaient à notre QG de Nyamirambo (quartier populaire de Kigali).

Le 9 juin 2011, dans un mail où il nous donnait des nouvelles de nos diverses actions, voici ce que Vénuste nous transmettait de Matimba :

« (...) A propos du technicien, il n'arrête pas de recevoir des appels des femmes de Matimba pour lui demander de nous transmettre leurs vifs remerciements pour les citernes. Elles sont heureuses de ce don et n'ont plus désormais de problème d'eau. Elles lui demandent quand je reviendrai et quand est-ce qu'on leur rendra visite... »

« J'en suis moi aussi heureux, et toi aussi je m'en doute. Lorsque je retournerai, je leur demanderai de t'écrire un mot. Je sais que ça leur fera plaisir. »

Et puis un message de Kigali le 31 décembre 2011, alors que Vénuste est de retour au Rwanda depuis le mois de septembre :

« Juste un mot pour te dire que mercredi et jeudi dernier je me trouvais en compagnie du technicien à Matimba pour l'évaluation du "projet citernes". L'évaluation est positive et très encourageante, je t'en ferai le compte-rendu détaillé prochainement, en même temps que je t'en enverrai les photos.

*A bientôt,
Je vous embrasse.
Vénuste. »*

Et enfin le 4 janvier 2012, le compte-rendu de la part de Vénuste arrive pour différents suivis, accompagné de photos (dont vous pouvez profiter dans les fichiers du DVD) :

« Comme promis, voici le commentaire de mes visites à Matimba et chez les mamies de Rwanda main dans la main.

A Matimba, tout va bien. Les familles bénéficiaires des citernes se déclarent très contentes et remercient chaudement l'association.

Elles disent que les citernes leur ont permis d'avoir de l'eau propre et en quantité suffisante à la maison, pour la cuisson, la consommation, la vaisselle, la lessive, et pour certaines, pour le bétail (Mukashawiga, Mariam, Julienne) ou la volaille.

Il y en a même qui ont pu en vendre à des voisins et à d'autres personnes, telle Mariam qui dit en avoir vendu pour plus de douze mille francs rwandais (environ 15€ ndlr) à une certaine période.

*Elles en ont aussi offert quelques fois aux voisins, **ce qui a renforcé l'amitié et le sentiment de solidarité.***

Elles et les membres de leur famille qui vivent avec elles peuvent s'acheter du savon et se laver, laver leurs vêtements et ceux de leurs enfants plus souvent qu'auparavant, ce qui a accru l'hygiène et la propreté et a diminué sensiblement les maladies dues au manque d'eau ou à de l'eau sale.

Elles ne manquent plus de sel ou de sucre pour le thé.

*La corvée d'eau n'est plus qu'un mauvais souvenir pour ces familles, ainsi il y a **économie de temps et d'énergie qui servent à autre chose...***

Le seul problème constaté lors de cette visite d'évaluation concerne deux maisons où les gouttières sont déformées par la chaleur parce qu'elles sont orientées face au soleil et ont subi la canicule estivale. Cependant, en dépit de ce problème d'esthétique, l'eau s'écoule normalement dans les citernes.

Une question m'a surpris: les bénéficiaires m'ont demandé de prime abord si on allait donner des citernes à ceux qui n'avaient pas pu en avoir (nous rappelons ici que comme nous n'avions pas le budget pour installer les 26 citernes prévues, nous avons posé 18 citernes aux plus nécessiteux de ces nécessiteux. Ndlr). J'ai répondu qu'on devait d'abord faire le suivi de celles qui avaient été installées, et qu'en plus il y avait d'autres priorités.

Les bénéficiaires seraient heureux de recevoir la visite de la présidente de Rwanda main dans la main, ou à défaut un autre membre de l'association pour lui exprimer leurs remerciements de vive voix. (...)Vénuste. »

Vous trouverez dans le fichier « 2012-01-un an après », les photos prises lors de cette visite.

Voici les dépenses liées à ce contrôle du chantier un an après, dépenses prises en charge par l'association Rwanda main dans la main (RMM).

Nous rappelons à cette occasion que le projet a été possible grâce

- aux **dons des particuliers** suite à notre appel de janvier 2009,
- à une sérieuse subvention de la **Fondation Abbé Pierre** obtenue en 2010,
- et à une subvention de la **Ville de Pantin** votée en décembre 2010.

Le décompte de la visite à Matimba (bilan financé par *Rwanda main dans la main* comme le prévoyait le plan de financement de ce projet) est d'un total de **55 600 FRW** (soit **71€** ndlr) dont le détail est le suivant :

Frais de déplacement :

Aller/Retour Butare-Kigali-Matimba (John – le technicien/entrepreneur) : 5 800x2= **11 600 Frw**

Aller/Retour Kigali-Matimba (Vénuste – notre correspondant) : 3 150x2= **6 300 Frw**

Déplacement sur les sites des citernes à Matimba (motos) : **12 000 Frw**

Logements : 2 chambres x 5000 = **10 000 Frw**

Défraiements John : **8 000 Frw**

Nourriture : **7 700 Frw**

Total : 55 600 Frw (71€)

Nous rappelons les noms et la situation familiale des 18 bénéficiaires des citernes :

Nom et prénom

Foyer

Mukarubayiza Theresie

1 enfant + 1 orphelin + 2 petites filles

Musanabaganwa Editha

3 enfants orphelines + 1 garçon employé de maison

Mukagatore Anne-Marie

1 maman + 2 filles + 1 orpheline (21, 19 et 16 ans)

Mukashawiga Daphrose

1 enfant + 1 neveu orphelin
(20 ans et 16 ans : à l'école) Mariée

Uwamariya Judith

2 enfants (20 et 30 ans) + 3 orphelins (20 à 18 ans)

Mukagashayija Jeannette

1 maman + 5 enfants (19, 16, 14, 11 et 8 ans)
+ 1 orpheline avec 3 enfants + 1 employé de maison

Musemakweri Maria	4 petits enfants (nés en 94/97/99/2000)
Mukagakire Julienne	1 enfant (13 ans) + 2 orphelines adoptées (15, 20 ans)
Mukeshimana Jeannette	5 enfants (13, 11, 9, 6, 4 ans) + mari
Uwimana Evangeline ¹	1 orpheline (10 ans) + mari
Ntazika Budigiri Alex ¹	3 enfants (10, 7, 3 ans) + 2 orphelins (11,15) + femme
Mukankusi Mariamu	7 orphelins + la vieille maman
Mukaruberwa Alphonsine	2 enfants
Bateta Eugenie ²	3 enfants (28, 23, 17 ans) + 2 orphelins
Kankindi Goretti	1 enfant (16 ans)
Nyiraneza Frida	2 enfants (21 et 17 ans) + 1 orphelin de père
Kantengwa Chantal ¹	Seule
Mukahirwa Deborah	2 enfants (2 ans et 1 mois) + mari

¹ ces trois foyers sont particuliers :

- Si Uwimana Evangeline a un petit foyer (une seule enfant adoptée et un mari) c'est qu'elle ne peut pas avoir d'enfants (séquelle des viols). Le foyer avait construit une sorte de citerne de récupération d'eau de pluie avec une bâche de l'ONU où l'eau croupissait. L'installation de la citerne, en plus de donner de l'eau plus saine, a rendu une dignité à Evangéline.

- Ntazika Budigiri Alex est un jeune homme rescapé donc pas une veuve du génocide. Mais c'est un homme blessé, très maigre ayant dans son corps, 16 ans après le génocide, des éclats de grenade et des balles de l'époque. Sa santé est trop fragile pour subvenir correctement à la grande famille dont il est le pilier. Nous avons demandé la permission à la fondation Abbé Pierre de l'inclure tout de même dans le programme (vue ses séquelles et la très grande famille qu'il a à nourrir).

- Katengwa Chantal est une très jeune rescapée du génocide (25 ans) elle vivait dans la maison de Matimba avec sa mère veuve du génocide, seules rescapées de leur famille. Sa mère est morte, Chantal souffre de séquelles physiques et psychiques du génocide. Lors de la visite que nous lui avons faite en décembre pour choisir les bénéficiaires, elle nous avait très fortement impressionnés par sa très grande solitude. Handicapée elle ne peut cultiver son champ, ses problèmes de vue et de très fortes migraines ne lui permettent pas de suivre des études. L'installation de la citerne, outre le fait de lui procurer de l'eau et un petit revenu si elle vend le surplus, nous permettra de la suivre et de voir s'il n'y a pas moyen de lui ouvrir un avenir par une activité vivrière artisanale ou autre. Comme pour Alex, nous avons demandé l'aval de la fondation Abbé Pierre pour cette jeune femme qui n'est pas une veuve du génocide.

² le cas d'Eugénie Bateta est un cas d'école pour nous. Nous avons décidé de lui attribuer une citerne car elle faisait naturellement partie des bénéficiaires prioritaires avec ses trois enfants rescapés handicapés et les deux orphelins qu'elle a recueillis. Nous avons été touchés par le fait qu'elle avait acheté des matériaux pour rénover sa maison, mais en l'absence d'argent pour payer un ouvrier elle n'avait pu étanchéiser sa maison (qui prend l'eau par le sol – les fondations – et par le toit).

Nous avons constaté que son toit était trop endommagé pour qu'on installe la citerne (les poutres pourrissent), mais nous avons décidé de lui attribuer une des 18 citernes sans la lui installer. Nous espérons rapidement trouver les fonds pour rénover sa maison et pensions que l'attribution d'une citerne allait moralement aider cette famille.

En quelque sorte ce fut le cas. La famille ne s'est pas sentie laissée de côté parce que leur maison était trop endommagée. Et elle a trouvé une sorte de résilience dans ce don. Nous sommes très intéressés par la solution temporaire trouvée par la famille : installer provisoirement la citerne chez le voisin et partager l'eau. Cela a permis des dépenses en moins pour le ménage et une hygiène accrue.

Cependant, ne trouvant pas d'aide institutionnelle pour nous aider dans le financement de la réfection du logis, la maison se délite et la pose de la citerne est repoussée.

C'est pour cela que nous faisons un appel à dons en urgence pour cette famille, tout en cherchant également sur place quelques aides pour permettre à cette famille de prendre son envol, comme les autres...

Ce projet a directement bénéficié à 91 personnes (les 18 rescapés et leurs familles) et a indirectement impacté une centaine de personnes (les voisins des bénéficiaires).

La pose des 18 citernes de récupération d'eau de pluie a donc touché près de 200 personnes sur cette première année, pour un budget de 12 730 €.

Sans compter (parce que c'est une analyse trop complexe pour nous à ce jour) l'impact économique sur la production locale (citernes fabriquées au Rwanda, achat des pièces pour la pose, emploi des ouvriers pour l'installation des citernes etc).

Suite au bilan particulièrement positif de ce projet, nous étudions la possibilité de reconduire un tel projet (la demande sur place est très forte).

Fait à Pantin, le 15 mars 2012, complété le 8 mai 2012.



Boîte 213, 8 rue Scandicci, 93500 PANTIN
rwandamaindanslamain@gmail.com
www.rwandamaindanslamain.fr